

PROCÈS-VERBAL DE LA 2e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DES DEUX-RIVIÈRES DE SHERBROOKE TENUE LE 10 AVRIL 2018 À LA SALLE DU PARVIS, SITUÉE AU 987, RUE DU CONSEIL À SHERBROOKE À 18 H 30.

L'assemblée est présidée par monsieur Denis Paré

SONT PRÉSENTS :

Les membres du Conseil d'administration :

Mesdames	Nancy Bastille Lorraine Beaudoin Gina Bergeron France Boissé Carole Bricault Claudia Champagne
----------	---

Messieurs	Rodrigue Côté Richard Duplessis Raymond Fillion Michel Gagnon Louis-Denis Lagueux Denis Paré Michel Poulin Daniel Vandandaigue
-----------	---

Est absente :

Madame	Annemarie Letarte
--------	-------------------

Les membres du Conseil de surveillance :

Madame	Sylvie Gilbert Fowlis
Messieurs	Gilles Bolduc Kevin Richard

Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue à la deuxième assemblée annuelle de la caisse en soulignant que la présence des membres exprime leur intérêt pour leur coopérative financière.

1. Ouverture officielle de l'assemblée à 18 h 35

Le président procède à la présentation des personnes présentes à la table avec le président soit madame Sylvie Gilbert Fowlis, présidente du conseil de surveillance, madame France Boissé, secrétaire du conseil d'administration et monsieur Marco Boucher, nouveau directeur général de la Caisse. Il souligne la présence des partenaires suivants :

- Du Centre Desjardins Entreprises Estrie
 - Mme Sylvie Marchand
 - Mme Francine Légaré
- Du Service Signature de l'Estrie
 - M. Marc-Alexandre Bellemare

Il souligne également la présence de membres ambassadeurs lesquels représentent d'anciens dirigeants de la Caisse ainsi que la présence de monsieur Richard Lacroix ex-vice-président régional.

Nomination des scrutateurs

Il est proposé par monsieur Raymond Fillion, appuyé par monsieur Daniel Vandandaigue que madame Stéphanie Allen et monsieur Frédéric Giguère soient nommés scrutateurs étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec les moyens techniques utilisés.

Adopté à l'unanimité.

Règles de fonctionnement

Le président procède à la présentation du fonctionnement du système de votation électronique et procède à deux questions tests permettant ainsi aux membres de se familiariser avec le système.

Mot du président du Mouvement

Un message vidéo de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, est présenté aux membres sur grand écran.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président invite madame France Boissé à faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Lorraine Beaudoin, appuyé par madame Claudia Champagne que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à la majorité :

Pour : 97.1 %

Contre : 2.9 %

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle**Exemption de lecture du procès-verbal**

Considérant que le projet du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2017 a été rendu disponible sur le site internet de la caisse à la section assemblée générale.

Considérant que des copies ont également été déposées à l'entrée de la salle afin de permettre aux membres d'en faire la lecture avant l'ouverture de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur Gilles Bolduc, appuyé par monsieur René Rivard que la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2017 soit exemptée.

Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Richard Duplessis, appuyé par monsieur Serge Quirion que le procès-verbal du 11 avril 2017 soit approuvé tel que présenté.

4. Rapport du Conseil d'administration

Présentation des membres du conseil d'administration, ainsi que du dirigeant de la relève.

Le rapport est présenté par monsieur Denis Paré, président du conseil d'administration et inclus dans le rapport annuel.

5. Rapport du Conseil de surveillance

Présentation des membres du conseil de surveillance.

Le rapport est présenté par madame Sylvie Gilbert Fowlis, présidente du conseil de surveillance et inclus dans le rapport annuel.

6. Présentation du rapport financier

Monsieur Marco Boucher, directeur général, fait la présentation des principaux faits saillants du rapport financier, inclus dans le rapport annuel, pour l'année terminée le 31 décembre 2017.

7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu

Monsieur Denis Paré invite madame France Boissé à faire la présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu ainsi que de la démarche d'engagement de la Caisse dans son milieu.

Madame Boissé présente également les nouvelles orientations pour les caisses de Sherbrooke telles que :

Approche générale du développement économique

- Favoriser la collaboration entre les organisations par un maillage entre les partenaires du marché du travail
- Favoriser les initiatives qui facilitent la transition vers le marché du travail

Approche générale du soutien au milieu

- Favoriser le développement durable et le bien-être de la collectivité

8. Présentation du bilan de la distinction coopérative

Le compte rendu est présenté par madame France Boissé et est inclus dans le rapport annuel.

9. Période de questions pour les membres

9.1 Au Conseil d'administration

- Remerciements pour la contribution de la Caisse à la Familifête
- Développement durable (vote indicatif)
Un membre demande d'obtenir un vote indicatif à la question suivante :
Êtes-vous en faveur de la cessation du financement direct des pipelines de sables bitumineux par notre Caisse ?
Oui : 84,1 %
Non : 15,9 %
- Félicitations pour les guichets automatiques maintenus au Centre de services St-Esprit. Il est suggéré que deux espaces de stationnement soient réservés aux utilisateurs des guichets automatiques.
- Remerciements pour le support de Desjardins à un projet d'apiculture à l'école de la Montée.
- Une demande avait été faite concernant les frais (à l'arrivée d'un chèque sans provision). Félicitations, les frais ont été retirés.
- Travail à faire pour améliorer l'accès dans les petites agglomérations – Quel est l'avenir des guichets automatiques dans les petits centres ?
- Autobus qui passent dans les petites municipalités. Des solutions sont à l'étude. La société évolue.

9.2 Au Conseil de surveillance

Aucune question.

10. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes

Il est proposé par monsieur Daniel Vandandaigue, appuyée par madame Pauline Thibault Poudrier que la recommandation soit acceptée soit un taux d'intérêt de 2,75 %.

Adopté à la majorité :

Pour : 89 %

Contre : 11 %

11. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes

Il est proposé par madame Carole Bricault, appuyée par monsieur Raymond Fillion que la recommandation soit acceptée soit un taux d'intérêt de 2,75 %.

Adopté à la majorité :

Pour : 91,9 %

Contre : 8,1 %

12. Adoption de la répartition des excédents annuels

Procédure de votation :

Suite à une proposition de l'assemblée, les membres seront invités à voter sur le projet de répartition numéro 1, soit la recommandation du conseil d'administration. Si cette proposition obtient 50 % et plus des voix exprimées, le projet sera alors accepté et, par conséquent, il ne sera pas nécessaire de voter sur le projet alternatif numéro 2.

Si le projet numéro 1 est rejeté, les membres seront alors invités à voter sur le projet de répartition numéro 2.

Il est proposé par monsieur Rodrigue Côté, appuyé par monsieur Donald Martel d'adopter la procédure de votation telle que présentée.

Adopté à la majorité :

Pour 95,2 %

Contre : 4,8 %

Adoption de la répartition des excédents annuels

Il est proposé par monsieur Gilles Bolduc, appuyé par monsieur René Rivard que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, projet 1, soit adopté tel que présenté.

adopté à la majorité :

Pour : 78,4 %

Contre : 21,6 %

Projet de répartition des excédents

Recommandation du conseil d'administration		Projet 1: bonifications identiques	
ENCOURS MOYEN	Épargnes	5,99 %	342 173 \$
ENCOURS MOYEN	Fonds Desjardins	0,089 %	307 822 \$
Épargne à terme PG&LM			
Financements Accord D*		0,089 %	8 739 \$
ENCOURS MOYEN	Prêts aux particuliers *Consommation	3,66 %	580 919 \$
Prêts aux particuliers *hypothécaire		2,43 %	
Prêts aux entreprises		2,60 %	260 286 \$
RISTOURNE TOTALE		1 499 938 \$	
		ÉPARGNES 649 995 \$	
		PRÊTS 849 943 \$	

13. Adoption d'un budget pour certains placements

Il est proposé par madame Thérèse Provençal, appuyée par madame Carole Bricault que la somme de 50 000 \$ soit affectée au budget annuel de placements conformément à l'article 4.2.1 de la norme sur les placements des caisses.

Adopté à la majorité :

Pour : 95.1 %

Contre : 4.9 %

14. Adoption des modifications au Règlement de régie interne

Exemption de la lecture intégrale

Il est proposé par monsieur Serge Quirion, appuyé par madame Diane Baron que l'assemblée soit exemptée de la lecture intégrale du Règlement apportant des modifications au RRI.

Adopté à la majorité :

Pour : 94.5 %

Contre : 5.5 %

Les membres sont appelés à se prononcer sur le projet de modification de l'article 10.1 du Règlement de régie interne de la Caisse visant à diminuer le nombre de conseillers au conseil de surveillance de cinq (5) à trois (3).

Il est proposé par monsieur Kevin Richard, appuyé par monsieur Hubert Lavoie que soit adopté le Règlement apportant des modifications au RRI.

Adopté au 2/3 et plus des voix exprimées

Pour : 86.8 %

Contre : 13.2 %

Règlement modifiant le règlement relatif à la rotation des dirigeants

ATTENDU QUE les membres réunis à la présente assemblée générale annuelle ont adopté une modification au règlement de régie interne afin de réduire de cinq (5) à trois (3) le nombre de dirigeants au conseil de surveillance;

ATTENDU QUE ladite modification a pris effet dès son adoption;

ATTENDU QUE cette modification impacte le nombre de sortants de charge par année et qu'il faut rétablir ce nombre de façon à ce qu'un tiers des dirigeants, à une unité près, soit remplacé chaque année;

ATTENDU QU' il y aura un (1) dirigeant du conseil de surveillance sortant de charge cette année;

ATTENDU QUE le poste de deux (2) des dirigeants du conseil de surveillance devra être pourvu à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra l'an prochain;

ATTENDU QU'il pourrait être opportun de combler l'un (1) des postes du conseil de surveillance à pourvoir lors de l'assemblée générale annuelle de l'année prochaine pour une durée de deux (2) ans.

ATTENDU QUE la durée des mandats pour les postes du conseil de surveillance à combler lors de l'assemblée générale annuelle de l'année prochaine est déterminée par tirage au sort, et ce, après attribution des postes.

Il est proposé par monsieur René Rivard, appuyé par madame Gina Bergeron

D'adopter avec entrée en vigueur immédiate **le règlement suivant** qui modifie la rotation des dirigeants au conseil de surveillance. Il aura pour effet de modifier une partie du règlement concernant la rotation des dirigeants présentement en vigueur.

Le présent règlement modifie le règlement antérieur, visant la rotation des dirigeants, qui continue de s'appliquer sauf pour les modifications apportées par le présent règlement.

La durée du mandat des membres du conseil de surveillance est de trois (3) ans, sous réserve des ajustements prévus aux points 3, 6 et 7 ci-après.

Le conseil de surveillance est composé de trois (3) dirigeants et le remplacement de ces derniers se fait selon le cycle suivant :

Assemblée générale annuelle	Nombre de postes à pourvoir au conseil de surveillance	Durée des mandats
Assemblée 2018	1	3 ans
Assemblée 2019	1	2 ans
Assemblée 2019	1	3 ans
Assemblée 2020	1	3 ans

Le premier cycle commence pour l'année financière débutant le 1^{er} janvier 2018 et un autre cycle lui succède tous les trois (3) ans.

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2019, la durée de deux postes de dirigeants du conseil de surveillance devant être pourvus est attribuée par tirage au sort et une fois que les postes ont été pourvus.

Compte tenu de la modification apportée à l'article 10.1 du règlement de régie interne lors de l'assemblée générale annuelle de 2018, deux postes de dirigeants au conseil de surveillance doivent être abolis;

Afin d'assurer la rotation des dirigeants suivant le cycle établi précédemment, il est décidé que les postes abolis sont ceux actuellement vacants. Exceptionnellement et tel que permis par l'article 228 de la *Loi sur la coopérative de services financiers*, le mandat concernant ces postes vacants se termine dès l'adoption du présent règlement;

Le présent règlement entre en vigueur dès son adoption.

Proposition adoptée par au moins les 2/3 et plus des voix exprimées.

Pour : 96.5 %

Contre : 3.5 %

15. ÉLECTION

Nomination des officiers pour la période d'élection

Selon le règlement, monsieur Denis Paré, président de la caisse, agit comme président d'élection.

Étant donné que la secrétaire d'assemblée est elle-même candidate, le secrétaire adjoint, monsieur Marco Boucher, agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement de régie interne.

Échéancier des mises en candidature

Le 31 mars 2018 à 15 heures était l'échéance. Les noms des candidats ont été affichés dans tous les établissements de la caisse sur réception et y sont demeurés jusqu'à l'assemblée.

Élection – Conseil d'administration

Sortants de charge

Madame France Boissé

Madame Claudia Champagne

Monsieur Raymond Fillion

Madame Annemarie Letarte

Monsieur Daniel Vandandaigue (groupe B Municipalité d'Ascot Corner)

Candidatures faites et reçues à la Caisse dans les délais prévus, soit avant 15 h le 31 mars 2018.

- 1) Il est proposé par monsieur Berchmans Poulin que madame France Boissé soit mise en candidature.
- 2) Il est proposé par madame Claire Rousseau que monsieur Richard Boulianne soit mis en candidature.
- 3) Il est proposé par madame Denyse Rémillard que madame Claudia Champagne soit mise en candidature.
- 4) Il est proposé par madame Diane Baron que monsieur Raymond Fillion soit mis en candidature.
- 5) Il est proposé par madame Diane Côté que monsieur Daniel Vandandaigue soit mis en candidature.

Étant donné que le nombre de mises en candidatures reçues dans les délais est égal au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élus par acclamation :

Madame France Boissé

Monsieur Richard Boulianne

Madame Claudia Champagne

Monsieur Raymond Fillion

Monsieur Daniel Vandandaigue

16. Élection – Conseil de surveillance

Sortante de charge

Madame Sylvie Gilbert Fowlis

Candidature faite et reçue à la Caisse dans les délais prévus, soit avant 15 h le 31 mars 2018.

- 1) Il est proposé par monsieur George Fowlis que madame Sylvie Gilbert Fowlis soit mise en candidature.

Considérant que la candidature reçue est égale au nombre de poste à combler, le président d'élection déclare élue par acclamation :

Madame Sylvie Gilbert Fowlis

17. Signature de l'engagement solennel

Tous les dirigeants élus ou réélus sont invités à signer l'engagement solennel et à se conformer ainsi au Règlement de régie interne.

Remerciements

Le président remercie le directeur général, monsieur Marco Boucher et son personnel pour le support professionnel qu'ils accordent aux dirigeants. Des félicitations sont transmises aux dirigeants nouvellement élus et réélus pour leur engagement concret au sein du Mouvement Desjardins.

Des remerciements sont également adressés à madame Annemarie Letarte pour son engagement à titre de dirigeants de la Caisse durant 3 années.

Le directeur général transmet ses remerciements à tous les membres et invités présents, aux dirigeants pour leurs implications et leur engagement de tous les instants ainsi qu'à tous les employés.

18. Levée de l'assemblée

Le président déclare l'assemblée levée, l'ordre du jour étant épuisé, il est 20 h 40.

Tirage des prix de présence

10 prix de présence de 50\$ sont tirés au hasard.

- Suzanne Thibault
- Diane Baron
- Carole Bricault
- Gina Bergeron
- Maryse Drouin
- Nathalie Tardif Coronado
- Guy Bédard
- Christiane Pomerleau
- Pauline Thibault Poudrier
- Fabien Burnotte

Lithographie :

- Denise Dubois

Denis Paré, président

France Boissé, secrétaire